

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:**  
mercredi 5 mars 2008  
00:01 heure (GMT)

## L'ASIE OCCIDENTALE ET L'AFRIQUE DEVIENNENT D'IMPORTANTES ZONES DE TRANSBORDEMENT DE PRODUITS CHIMIQUES, AFFIRME L'OICS

VIENNE, le 5 mars (Service de l'information de l'ONU) — L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a fait savoir aujourd'hui que l'Afrique et l'Asie occidentale étaient devenues d'importantes zones de transbordement pour le détournement de précurseurs de stimulants de type amphétamine. Dans son rapport annuel publié aujourd'hui (5 mars 2008), il appelle l'Asie occidentale et l'Afrique à renforcer leurs dispositifs de contrôle afin de surveiller le détournement de ces produits chimiques. Il prie aussi les pays voisins, dans les régions concernées, de prendre des mesures urgentes pour lutter contre ce problème.

L'Opération Crystal Flow, opération d'une durée de six mois qui a consisté à suivre les commandes d'éphédrine et de pseudoéphédrine à destination des pays d'Afrique, des Amériques et d'Asie occidentale, a révélé que les trafiquants profitaient de ce que les mesures de contrôle des préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine y étaient souvent inexistantes pour détourner les envois vers les pays d'Afrique ou d'Asie occidentale.

L'Organe recommande aux pays et territoires qui exportent de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine de vérifier la légitimité des envois auprès des pays importateurs ou par son intermédiaire avant de les autoriser.

S'agissant des préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine, l'OICS incite à la vigilance et prie les gouvernements de les contrôler comme ils contrôlent les matières premières. La surveillance des échanges internationaux a aidé à prévenir le détournement d'éphédrine et de pseudoéphédrine, et les gouvernements sont invités à utiliser le système en ligne d'échange de notifications préalables à l'exportation PEN-Online.

L'Organe a fait savoir qu'il avait pris des mesures pour accroître les contrôles visant l'acide phénylacétique, produit chimique fréquemment utilisé dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine. Par ailleurs, le renforcement des contrôles visant l'éphédra dans l'Union européenne devrait faire reculer les tentatives de détournement d'éphédra depuis le commerce licite.

Les initiatives internationales en faveur du contrôle des précurseurs, telles que le Projet Prism (qui cible les produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine) et le Projet Cohesion (qui concerne le permanganate de potassium et l'anhydride acétique) ainsi que le nouveau système d'évaluation des besoins légitimes en précurseurs servant à la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine ont tous concouru à prévenir le détournement de précurseurs pendant l'année.

Le Liechtenstein et la République populaire démocratique de Corée ayant adhéré à la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988, seuls douze États n'y sont pas encore parties et la Convention est sur le point de devenir un instrument véritablement universel de contrôle des précurseurs, affirme l'OICS.